

Décision

Générale

colonial

Décision n° 21-268-1919 Nomination.

n° 21-268-1919

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 février 1919

Numéro JO

n° 268 du 28/02/1919

Date du numéro

28 février 1919

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Hassen Guellé (Mau massen) est nommé ascari de 2e classe de la Police urbaine pour compter du même jour. L'ex-tirailleur Nagui Abdallah (Arabe) blessé le guerre, Médaille militaire et Croix de guerre, est nommé planton de 3e classe.